



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) de La Réunion est révolté par le nouveau pillage de la ressource halieutique dans la Réserve marine et demande à ce que les opérations de police se multiplient et que les sanctions s'alourdissent pour freiner la récidive.**

*Le Port, le 10 février 2016*

Le président du CRPMEM de La Réunion, Jean-René ENILORAC, s'insurge devant le nouveau carnage perpétré par d'irréductibles braconniers dans le périmètre de la Réserve marine et tient à féliciter les agents du GIP et ceux de la Brigade nature de l'océan Indien (BNOI) pour le succès de la mission de police conduite dans la nuit de ce lundi 8 février 2016.

Jean-René Enilorac réclame la poursuite des contrôles et, surtout, des peines lourdes et exemplaires à l'encontre de ces individus coupables d'actions de pêche illicites, certainement en récidive, et de pillage de la ressource halieutique fragile de la bande côtière réunionnaise.

*«C'est l'espace concédé par les professionnels de la pêche aux fins de durabilité de la ressource, de préservation de la biodiversité et de conservation du patrimoine réunionnais qui ne cesse d'être pillé par des individus peu scrupuleux agissant en bandes organisées jusqu'à l'écoulement de leurs captures ! Ce n'est plus tolérable, non seulement au regard de l'activité illégale de pêche et de vente qui est pratiquée en concurrence des professionnels du secteur mais aussi de par les coups portés aux stocks démersaux de la bande côtière réunionnaise ».*

**Jean-René Enilorac conclut en indiquant que le CRPMEM de La Réunion se portera partie civile sur cette affaire, et systématiquement sur toutes celles relatives à de la pêche illégale et à de l'achat/vente de poissons non tracés, même celles impliquant des professionnels, dans les eaux autour de La Réunion, y compris dans le périmètre de la Réserve marine.**